

## CHANGEMENT DE DIRIGEANTS SARL ET SARL A ASSOCIE UNIQUE

## **Pièces justificatives**

Pour les ressortissants de l'Union européenne, de l'Islande, de la Norvège, du Liechtenstein, de la Suisse, d'Andorre, de Monaco et de Saint-Marin		
ours de		

<sup>1</sup> En cas de présence d'une personne ayant le pouvoir d'engager à titre habituel la société (fondé de pouvoir), il faut fournir les mêmes pièces. 2 Le cas échant, accompagnée d'une traduction libre certifiée conforme par le titulaire de la pièce.

<sup>3</sup> Les titres de séjour qui permettent l'exercice d'une activité commerciale portent les mentions « Entrepreneur/ profession libérale », « Vie privée et familiale », « compétence et talent » et « passeport talent » mais, dans ce dernier cas, uniquement lorsque la mention est délivrée sur le fondement du 5°, 6°, 7°, 8° ou 10° de l'article L. 313-20 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile 4 Le cas échant, accompagnée d'une traduction libre certifiée conforme par le titulaire de la pièce.

## POUR LA SOCIÉTÉ

	1 copie du procès-verbal, certifiée conforme par le gérant.
☐ con	En cas de modification des statuts à la suite du changement de gérant, 1 copie des statuts mis à jour, certifiée iforme par le gérant.
	En cas de cession(s) de parts, 1 copie des statuts modifiés, certifiée conforme par le gérant.
□par	1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de ution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.
	AUTRES PIÈCES
	En cas de nomination de commissaires aux comptes, titulaires et suppléants
sup	1 copie ou 1 original de la lettre d'acceptation des fonctions par les commissaires aux comptes titulaires et
<u> </u>	1 copie de l'attestation d'inscription à la compagnie régionale des commissaires aux comptes,
	En cas d'exercice d'une activité réglementée pour le RCS
	En fonction de l'activité, 1 copie ou 1 original de l'autorisation ou de la déclaration préalables mise à jour.
	En cas de signature du formulaire par une autre personne que le représentant légal
☐ sigr	1 original du pouvoir nominatif signé par le gérant, sauf si les actes comportent la procuration donnée au nataire du formulaire.